

Le GUP en action **REJOIGNEZ-NOUS!**



Le mot de la Présidente



Le GUP représente et fédère les entreprises des zones portuaires relevant de la compétence du Port Autonome de Strasbourg [PAS]. Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, les territoires portuaires ont changé, nos entreprises ont évolué,

les défis ne sont plus les mêmes.

Dans ce contexte en forte mutation, le GUP continue à être un acteur incontournable, porteur légitime de la voix des entreprises auprès des institutions publiques.

Que tous ceux d'entre vous qui se sont investis au sein du GUP en soient chaleureusement remerciés et que ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'y agir collectivement sachent qu'ils sont les bienvenus ! Nous avons besoin de toutes les énergies, toutes les compétences, toute la diversité qui caractérisent les entreprises des zones portuaires pour poursuivre cette belle aventure. Les évolutions économiques, sociales, environnementales et urbaines que connaissent les territoires portuaires nous invitent à nous retrouver, plus nombreux encore, au sein du GUP.

Plus que jamais il nous faut réaffirmer les vocations économiques et multimodales des ports et rappeler que les défis de demain ne pourront être relevés qu'avec nous, les entreprises des zones portuaires.

Nous avons une histoire et un territoire communs.

**UNISSONS-NOUS
POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !**

Régine Aloid
Présidente

NOTRE MISSION

CO

Contribuer à la performance économique des entreprises des zones portuaires

Employeurs, prescripteurs, contribuables, les entreprises sont sources de richesses et contribuent à la cohésion sociale des territoires. Elles doivent, pour cela, bénéficier d'un contexte propice à leur développement.

En agissant au nom d'un collectif, le GUP est en capacité d'intervenir pour que les entreprises trouvent, sur les territoires portuaires, un environnement physique, humain et social leur permettant d'assurer leur exploitation et leur développement, d'innover, de s'adapter aux mutations économiques, sociales et environnementales, d'anticiper...

Notre **créd**o : développer la culture du collectif pour que chaque entreprise gagne en performance !

Uos intérêts sont les nôtres

1 Assurer la représentation des intérêts des membres du GUP auprès des pouvoirs publics

Les entreprises des zones portuaires ont des intérêts communs tels que l'accessibilité, la qualité des zones, les services aux salariés, les relations avec les riverains... Le GUP multiplie les occasions de rappeler le poids économique des zones portuaires, de porter la voix des entreprises, d'influer sur les décisions. La représentation des intérêts de ses membres constitue la mission fondamentale du GUP, partenaire légitime et désormais incontournable du Port Autonome de Strasbourg et des collectivités locales.

2 Valoriser les entreprises membres du GUP et assurer la promotion de leurs savoir-faire

Le tout est bien plus que la somme des parties ! Communiquons ensemble, à travers le GUP, sur nos entreprises, nos métiers, nos domaines d'excellence, et démultiplions notre force de frappe. Le GUP veut faire savoir que les entreprises des zones portuaires ne négligent ni le territoire sur lequel elles sont implantées, ni leur rôle dans son développement et son attractivité.

3 Favoriser les opérations de mutualisation inter-entreprises

Dans de nombreux domaines, les échanges, le partage, la mutualisation permettent aux entreprises des gains qu'une action individuelle ne saurait produire. À l'heure où s'impose la rationalisation économique, mettons nos moyens en commun pour gagner en efficacité !

LE PAS EN CHIFFRES

4 ZONES PORTUAIRES : LAUTERBOURG, BEINHEIM, STRASBOURG, MARCKOLSHEIM

• 13 000 EMPLOIS
• 330 ENTREPRISES

• 1^{ère} ZONE D'ACTIVITÉS MULTIMODALES DE LA RÉGION
• 2^{ème} PORT FLUVIAL DE FRANCE
• LE RHIN : 1^{er} FLEUVE COMMERCIAL EUROPÉEN



commission

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Au sein de cette commission, animée par la Présidente du GUP, se décident les actions à mener pour assurer une représentation efficace des intérêts des entreprises des zones portuaires. Grâce à des relations de qualité et régulières avec le PAS, la Ville, la CUS et les services de l'État, le GUP intervient en amont des projets et est, dès lors, en capacité d'assurer la défense des intérêts de ses membres et/ou d'apporter sa contribution aux réflexions menées par les acteurs publics.

commission

SÉCURITÉ/ENVIRONNEMENT/ÉNERGIE

La sécurité, la maîtrise des impacts environnementaux et l'énergie sont au cœur des stratégies des entreprises des zones portuaires qui ont largement investi ces domaines, allant parfois bien au-delà des réglementations en vigueur. Si ces thématiques relèvent de politiques internes, le déploiement d'actions collectives fait sens pour partager des bonnes pratiques, mutualiser des moyens et communiquer collectivement sur l'exemplarité de nos entreprises.

commission

RESSOURCES HUMAINES

Face à la nécessité de revaloriser les métiers de l'industrie et de la logistique, la commission a pour objectif d'identifier les actions collectives à mettre en œuvre pour faciliter la gestion de leurs ressources humaines par les entreprises des zones portuaires. Les programmes en cours [R.E.V.E. : Rapprochement des Entreprises et de leurs Voisins pour l'Emploi ; GPEC Ports : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences des Ports de Strasbourg et de Kehl], prouvent l'intérêt d'actions collectives dans ce domaine. Partageons les meilleures pratiques pour pouvoir capter les meilleurs talents !

commission

VIE ASSOCIATIVE

Nous vivons ensemble sur le même territoire... sans parfois nous connaître ! Nous voulons aujourd'hui vous offrir des occasions de rencontres pour favoriser des relations privilégiées entre les chefs d'entreprise des zones portuaires autour de moments et manifestations conviviaux.

commission

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

La question de l'accessibilité et de la desserte des espaces portuaires demeure. Si des avancées notables ont été réalisées au cours des dernières années, certains sujets sont toujours d'actualité : les accès routiers aux zones portuaires, dont l'accès Nord de la zone de Strasbourg, le transport de matières dangereuses, la desserte en transports en commun. Ils nécessitent une vigilance continue et des interventions régulières du GUP pour aboutir à la mise en œuvre de solutions efficaces. Les questions du fret ferroviaire et du fret fluvial sont également au cœur des préoccupations du GUP.

commission

AMÉNAGEMENT DES ZONES PORTUAIRES

En application du Schéma Directeur des 2 Rives qui va entrer en phase opérationnelle, de nouvelles zones d'habitat sont en projet dans la partie centrale de la zone portuaire. Le GUP s'est fortement impliqué pour rappeler la vocation économique de ce territoire et les contraintes qu'impose la présence d'habitants pour l'exploitation et le développement des entreprises. La commission « Aménagement des zones portuaires » a pour mission de veiller à la prise en compte des entreprises à Strasbourg et à Marckolsheim.

commission

COMMUNICATION

Assurer davantage de visibilité aux entreprises des zones portuaires, leur donner corps collectivement, tels sont les objectifs de la commission « Communication ». Les cibles sont diversifiées (habitants de Strasbourg, riverains des zones portuaires, acteurs des territoires...), les moyens et modes de communication le seront probablement aussi. Tout cela se décide au sein de la commission « Communication »...

- 1057 Ha DE SUPERFICIE
DONT 690 Ha OCCUPÉS PAR LES ENTREPRISES
- 116 Km DE VOIES FERRÉES
- 35 Km DE ROUTES

LE GUP, UN COLLECTIF D'ENTREPRISES

Le bureau

Régine Aloird - Rubis Terminal - *Présidente*
Michel Chalot - Chalot Transports - *Vice-président*
Arsène Dahl - Rhenus Logistics Alsace SA - *Vice-président*
Jean-Paul Kling - Grands Moulins de Strasbourg - *Trésorier*
Jean-Frédéric Massias - ES Energies Strasbourg - *Secrétaire*

Le conseil d'administration

Régine Aloird - Rubis Terminal
Michel Chalot - Chalot Transports
Arsène Dahl - Rhenus Logistics Alsace SA
Pierre Heckmann - NLMK Strasbourg
Jean-Laurent Herrmann - Rhenus Transport SAS
Jean-Paul Kling - Grands Moulins de Strasbourg
Etienne Koszul - GSM

François Lehmann - Sociétés des Gravières de Lauterbourg
Jean-Frédéric Massias - ES Energies Strasbourg
Eric Mathon - Manutention Transport Service
David Roemer - Union régionale du transport d'Alsace
Vicente Sos - Dacs France SA
André Streicher - Armbruster Frères
Jean-Claude Thomas - Sita Alsace

Les membres au 30/09/15

ALGECO - ALSACE ARMATURES - ALSACE CROISIÈRES / CROISIEUROPE - ARMBRUSTER FRÈRES SA - AU PORT/UNES - BÉTON DU RIED - BLACKHAWK - B. LIENHART - BLUE PAPER - BMW FRANCE - BOLLORÉ ÉNERGIES - BOURGEO MONTREUIL ALSACE - CAFE SATI - CALBERSON ALSACE - CARROSSERIE H.H SERVICES - CHALOT TRANSPORTS - CIBOMAT POINT P LEHMANN TRAVAUX PUBLICS - CLUB DU PORT DE PLAISANCE - COMPTOIR AGRICOLE - DACSA FRANCE - DALKIA - DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT ESKA - ECF LLERENA - ÉDITIONS DE LA NAVIGATION DU RHIN - EFRAPO - ESCAL ESCARGOT D'ALSACE - ES ÉNERGIES STRASBOURG - ETF EUROVIA TRAVAUX FERROVIAIRES - ETS JOSEPH WALLACH - EUOMASTER - EUROPE BOATTRADING - EUROPORTE - FEHR BETON - FISCHER BOIS - FRAIKIN ASSETS - GRANDS MOULINS DE STRASBOURG - GRAVIÈRES DE DALHUNDEN - GRAVIÈRES DE LAUTERBOURG - GRAVIÈRE ET SABLIERE HUBELE - GRAVIÈRES ET SABLIERES KARL EPPLÉ - GRAVIÈRES ET SABLIERES VELTZ VIX - GRAVIÈRES RHÉNANES - GROUPEMENT PÉTROLIER DE STRASBOURG - GSM - HEINRICH KRIEGER SARL - KDI KLOCKNER ET CO - LOXAM LOCATION - MALTERIES D'ALSACE - MANUTENTION TRANSPORT SERVICES - METALIFER - NLMK STRASBOURG - PRODAIR ET CIE - PTO PETROSERVICES - RHENUS LOGISTICS ALSACE - RHENUS TRANSPORTS SAS - RUBIS TERMINAL - SABLES ET GRAVIÈRES WILLERSINN - SANEST - SARVAL SUD EST - SCHROLL - SCI LES BLEUETS - SCI PORT DU RHIN - SENERVAL - SENSIENT FLAVORS STRASBOURG SAS - SERMES - SGS OIL GAZ AND CHEMICALS - SITA ALSACE - SMAC ACIEROÏD - SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX - SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LEVURE FALA - SOPREMA - TEREOS SYRAL - TRANSPORTS FRIGORIFIQUES EUROPÉENS - TRANSPORTS H. DUCROS - TREDI - UNI BENNES - UNION RÉGIONALE DU TRANSPORT D'ALSACE - U.P.S. FRANCE - VFLI



10 place Gutenberg
67081 Strasbourg cedex
Tel. +33 (0)3 88 75 25 62
Fax +33 (0)3 88 22 31 20
gup@strasbourg.cci.fr